

Eric Bougaud : Quand une société oublie ses enfants, elle se suicide à très court terme

Riposte Laïque : Bonjour, Eric Bougaud. Vous êtes délégué départemental de Debout la République dans les Bouches-du-Rhône, et président de l'Association des démocrates du 3ème secteur de Marseille. Quel est l'objet de votre association ?

Eric Bougaud : A la base c'est une association de réflexions politiques. Nos membres sont tous membres d'un parti politique, du Modem à EELV en passant par Cap 21 et le Nouveau centre. Moi-même je suis chez Debout la République. Nous partageons nos points de vue et mettons en commun nos pensées. A la création de notre association nous avons prévu des statuts les plus étendus possibles afin de ne pas nous interdire des actions potentielles, et même en justice. Cela nous permet quand le besoin s'en fait sentir d'intervenir sur des dossiers que nous considérons injustes.



DLR participe à une manifestation

Riposte Laïque : Vous avez publié sur internet un appel selon lequel des enfants seraient « en danger » dans les Bouches-du-Rhône, « déscolarisés » dès 8 ans, « laissés dans la rue » (1). Marseille est-elle devenue Bangkok, Calcutta, Rio ?

Eric Bougaud : Non, Marseille n'est ni Calcutta ni Rio, mais la misère des mineurs dont l'ASE [Aide sociale à l'enfance] a la charge fait peur. Ce n'est pas la majorité, mais dès qu'un cas est difficile l'ASE s'en lave les mains en laissant les gosses au mieux dans un hôtel crasseux du centre ville, au pire dans la rue, avec les SDF. Avant cela, ils font tout leur possible pour se débarrasser des gosses dans des centres psychiatriques, mais quand ce n'est plus possible, on les laisse livrés à eux-mêmes avec le droit d'avoir des casse-croûte midi et soir, rien au petit-déjeuner. Ils ont droit aussi à 12 euros d'argent de poche par semaine, quelques tickets de bus s'ils les réclament, et c'est tout. Le lien consiste à ce qu'un éducateur voit les jeunes dans un bar une à deux fois par semaine pendant une quinzaine de minutes. Ces enfants-là n'ont aucune formation, pas d'instruction, pas d'éducation. L'ASE ne considère pas cela comme important. Beaucoup ne savent ni lire ni écrire.

Riposte Laïque : D'après l'Unicef, il y avait 40.000 « enfants des rues » en France en 2008 (2). Mais il semble que ce sont surtout des mendiants venus avec leurs familles de pays de l'Est de l'Europe, en particulier des Roms de Roumanie.

Eric Bougaud : Les statistiques ne considèrent pas les enfants de l'ASE comme vivant dans la rue ou étant en danger. Pourtant ils y sont. Un grand nombre d'entre eux dorment dans les wagons de la SNCF à la gare, pillant des wagons-restaurants pour se sustenter. Quand ce n'est pas possible, ils recherchent la protection des clochards pour éviter les agressions de nuit.

Riposte Laïque : Vous mettez en cause l'Aide sociale à l'enfance [ASE]. On avait coutume de parler d'« enfants de la

DDASS » [Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales]. Quelle est la différence entre ASE et DDASS ?

Eric Bougaud : La DDASS n'existe plus, sauf en Ile-de-France, depuis le 1er avril 2010 mais ne s'occupait plus des enfants depuis 1983 ou 1984. Les enfants sont depuis à la charge des conseils généraux par les services de l'Aide sociale à l'enfance. Cette loi de décentralisation, en redéfinissant les missions, a permis de réformer les actions de l'Etat en faveur des enfants dont ils ont la charge afin de ne plus être tenus de s'en occuper correctement.

Riposte Laïque : Vous accusez également le Conseil général des Bouches-du-Rhône, les élus, les fonctionnaires chargés de l'Enfance. Mais vous savez fort bien que « les caisses sont vides » !

Eric Bougaud : Les caisses ne sont pas vides pour tout le monde... Une meilleure gestion du Conseil général, une vigilance accrue dans le choix des subventions aux associations, une responsabilisation des élus dans les dépenses de l'euro public, tout cela devrait permettre de trouver les fonds nécessaires. De plus, l'Etat aide un grand nombre des dépenses du Conseil général.

Riposte Laïque : On peut comprendre que l'Etat et les collectivités locales protègent des enfants contre la maltraitance et l'abandon. Mais il y a un risque de déborder de ce rôle en déresponsabilisant les parents.

Eric Bougaud : A partir du moment où l'Etat décide d'intervenir en enlevant un enfant à ses parents – et c'est toujours à juste raison – l'Etat doit se substituer aux parents dans leurs responsabilités et obligations. Ce ne sont pas des enfants faciles, sinon ils n'auraient pas besoin de l'intervention de l'Etat. Leurs conditions ou leurs vécus les rendent fragiles, hypersensibles et souvent violents. A l'Etat et à ses agents d'adoucir leurs vies et de leur fournir le minimum nécessaire à leur épanouissement.



Eric Bougaud

Riposte Laïque : Notre société éducative est basée sur deux structures : l'une très grande, la collectivité nationale, l'autre très petite, la famille limitée au foyer (papa et/ou maman et les enfants). Dans d'autres traditions, particulièrement en Afrique, c'est le village ou la tribu qui prennent en charge collectivement les enfants. Avec l'immigration massive et rapide, n'a-t-on pas là un conflit de civilisation qui désespère parents et enfants ?

Eric Bougaud : Absolument pas. Les enfants dont je vous parle ne sont pas pour la plupart issus de l'immigration. En Afrique, l'enfant est souvent l'enfant roi. J'ai vécu 18 ans en Tunisie et je peux vous dire que les familles sont beaucoup plus soudées et solidaires autour de l'enfant que ce qui se passe dans nos milieux défavorisés français. L'abandon de ses responsabilités envers les enfants est un problème social. Méfions-nous, quand une société oublie ses enfants, elle se suicide à très court terme. Depuis 30 ans, on a oublié que notre société était basée sur la famille et sur l'effort, le mérite. On considère que tout est dû, et c'est ce que l'on enseigne aux enfants, qui deviennent ensuite des parents.

Riposte Laïque : **Pourrait-on envisager une politique massive de placement d'enfants en danger en familles d'accueil, ce qui permettrait de reconstituer des cellules éducatives avec à la fois autorité parentale et affection ?**

Eric Bougaud : Effectivement, l'arrivée des enfants dans les foyers est le premier apprentissage de la violence et souvent le premier contact avec la drogue. Les enfants devraient être systématiquement placés en familles d'accueil et surtout ne pas être déplacés et changés de famille jusqu'à leur majorité ou la fin de leurs placements.

Riposte Laïque : **Vous établissez un lien entre « enfants des rues » et l'augmentation de la « criminalité de rue ». Ne risque-t-on pas de tomber dans l'excuse sociale pour chaque jeune de 17 ans qui arrache un collier dans une rue de Marseille (3) ?**

Eric Bougaud : Il n'y a aucune excuse à la délinquance, mais, on peut comprendre que des enfants qui vivent dans la rue sans référent sont dans une forme d'abandon. Car la rue ou un hôtel impersonnel sans petit-déjeuner ni repas équilibré c'est du pareil au même. Ces enfants ne connaissent pas les limites de la vie en société. Ils n'ont reçu aucune éducation, ce sont des sauvages qui prennent ce qu'ils veulent ou ce dont ils ont besoin pour vivre. Quand la drogue passe en plus par là, c'est pire. L'or que portent les autres est un salut pour eux. Les éducateurs de l'ASE ne considèrent ces agressions que

comme des dérapages sans gravité. Ils se prétendent impuissants et les acceptent comme un élément normal de l'évolution des jeunes. S'ils pensaient le contraire, ils devraient faire des heures sup.

Riposte Laïque : Quelles sont les propositions de Debout la République pour la protection de l'enfance en danger ?

Eric Bougaud : L'école libre et laïque de la République doit être la même pour tous, obligatoire pour tous, même pour les enfants de l'ASE. C'est par l'apprentissage de l'effort que nous devenons des hommes et des femmes responsables et humains. Les foyers doivent être réservés aux cas les plus difficiles, dans une discipline presque militaire, les autres ne doivent connaître que des placements en famille d'accueil dès la première heure. Il faut supprimer l'utilisation excessive de la psychiatrie à la place de l'éducation. Aucun jeune ne doit arriver à la majorité en ne sachant ni lire ni écrire, et sans une formation qualifiante.



Jean-Noël Guérini, président du Conseil général des Bouches-du-Rhône

Riposte Laïque : Qu'attendez-vous du Conseil général des Bouches-du-Rhône ? Vous menacez de les traîner en justice...

Eric Bougaud : J'attends du Conseil général qu'aucun jeune qui lui est confié ne soit déscolarisé, que tous soient éduqués et

instruits, qu'ils soient nourris et logés dans les meilleures conditions possibles. C'est un minimum. Si en plus on peut leur offrir de l'affection, ce serait mieux.

Riposte Laïque : Comment peut-on vous aider ? Vous avez des coordonnées à communiquer à nos lecteurs qui voudraient s'informer davantage ou vous soutenir ?

Eric Bougaud : En offrant des emplois à ces jeunes tout en sachant qu'ils seront difficiles ; que ceux qui possèdent des logements vides et qu'ils ne louent pas, les proposent gracieusement pour un temps limité, que ceux qui ont du temps pour les aider à s'instruire et à s'éduquer le proposent. Ils peuvent m'écrire sur mon mél eric.bougaud@laposte.net.

Riposte Laïque : Merci, Eric Bougaud.

Propos recueillis par Roger Heurtebise

(1)

<http://www.facebook.com/notes/eric-bougaud/sos-enfants-en-danger-au-cg-13-/222031801141970> :

« Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône et l'ASE ont pour missions l'éducation, l'instruction, le logement et les frais de vie des jeunes de moins de 18 ans dont ils ont légalement la charge.

Force est de constater qu'ils ne remplissent aucune de leurs missions.

Les jeunes sont déscolarisés dès le plus jeune âge (8 ans).

Les jeunes sont laissés dans la rue, dans le plus grand désœuvrement et dénuement.

A leur majorité, le Conseil Général, dont on sait où passent les fonds, n'a plus de budget et les abandonne dans la rue, sans toit, sans formation sans métier avec pour seul conseil de téléphoner au 115 s'ils ont faim ou un problème.

A aucun moment, cette usine de production de futurs « SDF », cette entreprise de clochardisation et d'apprentissage forcée de la délinquance, ne se pose de question. Les jeunes ne sont pas le problème des pseudos éducateurs du CG 13, plus intéressés par les 35 heures, leurs congés payés et leurs droits à une retraite bien garnie qu'au bien être, à l'épanouissement et à l'accompagnement jusqu'à l'âge adulte

des enfants pour lesquelles ils perçoivent un salaire afin d'en faire des hommes et des femmes responsables.

Mobilisons-nous pour aider les enfants du CG 13. »

(2) <http://www.droitsenfant.com/rue.htm> :

« France : on estime aujourd'hui à 40 000 le nombre d'enfants livrés à eux-mêmes. Chiffre en nette augmentation provoqué par les flux migratoires venant des pays de l'est et notamment des minorités Tziganes Roumaines. Il n'est plus rare aujourd'hui (bien que cela soit interdit par la législation française) de voir de très jeunes enfants proposer leurs services à certains carrefours de nos grandes villes : pour le nettoyage des pare-brises des voitures ou bien encore mendier dans les rues ou le métro. »

(3)

<http://www.laprovence.com/article/multimedia/huit-agressions-sur-dix-sont-des-vols-de-colliers>